

# Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité – RGAA Version 4

## DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

**Brest métropole et la Ville de Brest** s'engagent à rendre **www.brest.fr et ses sites dédiés** accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

A cette fin, il met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Le schéma pluriannuel d'accessibilité 2020/2022
- Le plan des actions réalisées l'année précédente.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à **www.brest.fr**.

## ÉTAT DE CONFORMITÉ

**www.brest.fr** n'est pas en conformité avec le référentiel RGAA 4

## RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité réalisé **par la société Access42** révèle que :

- **42.50 %** des critères RGAA sont respectés.

Conformité pour chaque niveau		
	C	NC
<b>A</b>	<b>38,71%</b>	<b>61,29%</b>
<b>AA</b>	<b>55,56%</b>	<b>44,44%</b>

## CONTENUS NON ACCESSIBLES

On peut catégoriser les erreurs en quatre types :

1. **Les erreurs consécutives à la mise à jour du RGAA dans sa version 4.** En effet, le site ayant été développé avant cette mise à jour, les nouveaux critères n'ont pas pu être pris en compte.
2. **Les erreurs de conception.** Les contrastes des textes étaient un requis du RGAA 3, le fait que les contrastes des textes ne soient pas conformes lors de cet audit est donc une problématique issue de la conception, et certainement de la volonté de ne pas altérer la charte graphique. Il existe des solutions alternatives pour pouvoir préserver cette charte tout en proposant une version contrastée à vos utilisateurs.
3. **Les erreurs éditoriales.** La gestion des contributeurs et des contributions éditoriales (textes, images, documents bureautiques) doit

être intégrée dans un process global de maintenance de l'accessibilité. C'est un sujet à réfléchir sur le long terme pour garantir une pérennité de l'accessibilité.

4. **Les erreurs de développement.** Bien que les gabarits de page soient dans l'ensemble relativement robustes et bien construits, il reste des erreurs dans le code.

Les non-conformités les plus bloquantes pour les utilisateurs concernent :

- Le menu de navigation et l'accès aux réseaux sociaux ne sont pas accessibles en mode « responsive »
- Le partage des pages par e-mail et les visionneuses de photos
- La hiérarchie de titres dans la page d'accueil ;
- Des éléments de la charte graphique, notamment en terme de contraste, peuvent poser quelques problèmes

Dérogations pour charge disproportionnée

Compte tenu du nombre de vidéos et de PDF sur le site, il a été estimé que rendre tous les contenus accessibles constituerait une charge disproportionnée pour l'institution.

Néanmoins, Brest métropole s'engage à produire des alternatives accessibles sur demande pour les contenus inaccessibles. Elle étudie également la mise en accessibilité de ses futurs contenus vidéos et PDF.

Des démarches en ligne réalisables via des documents PDF feront l'objet d'une mise en conformité

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Les contenus suivants n'entrent pas dans le calcul de la conformité ni dans le périmètre des éléments à rendre accessible, ils sont dérogés :

- Les fils d'actualités Twitter et Facebook sur la page d'Accueil (motif : service externe) ;
- Le script de gestion des cookies Tarte au citron (motif : service tiers) ;
- La carte interactive « les projets sur le territoire » sur la page d'Accueil (motif : service tiers) : présence d'une alternative accessible depuis le lien « Afficher en plein écran » dans la vue « liste ».

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le **10 septembre 2020**.

Technologies utilisées pour la réalisation de **www.brest.fr**

- **CMS Typo 3** Version 8.7.28

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

Environnement de test – ordinateur

Technologie d'assistance	Navigateur
NVDA 2020.2	Firefox 79
JAWS 2019	Internet Explorer 11
VoiceOver	Safari 13.1

Environnement de test – mobile

Système d'exploitation	Technologie d'assistance	Navigateur
iOS 13.2	VoiceOver (dernière version)	Safari

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

NVDA 2020.2
JAWS 2019
VoiceOver

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

Titre de la page	URL
Accueil	<a href="https://www.brest.fr/brestfr-accueil-1575.html">https://www.brest.fr/brestfr-accueil-1575.html</a>
Résultats de recherche pour "Brest"	<a href="https://www.brest.fr/informations-transversales/recherche-avancee-2647.html?L=0&amp;id=2647&amp;tx_solr%5Bq%5D=brest">https://www.brest.fr/informations-transversales/recherche-avancee-2647.html?L=0&amp;id=2647&amp;tx_solr%5Bq%5D=brest</a>
Plan du site	<a href="https://www.brest.fr/pages-speciales/sitemap-1572.html">https://www.brest.fr/pages-speciales/sitemap-1572.html</a>
Contact	<a href="https://www.brest.fr/vos-demarches/effectuez-vos-demarches-en-ligne/contacter-nos-services-2479.html">https://www.brest.fr/vos-demarches/effectuez-vos-demarches-en-ligne/contacter-nos-services-2479.html</a>
Accessibilité	<a href="https://www.brest.fr/informations-pratiques/accessibilite-2651.html">https://www.brest.fr/informations-pratiques/accessibilite-2651.html</a>
FAQ	<a href="https://www.brest.fr/informations-transversales/faq-questions-frequeemment-posees-4612.html">https://www.brest.fr/informations-transversales/faq-questions-frequeemment-posees-4612.html</a>
Un territoire (premier niveau)	<a href="https://www.brest.fr/un-territoire-1576.html">https://www.brest.fr/un-territoire-1576.html</a>
Vous êtes une association (second niveau)	<a href="https://www.brest.fr/informations-transversales/profils/vous-etes-une-association-3861.html">https://www.brest.fr/informations-transversales/profils/vous-etes-une-association-3861.html</a>
S'informer près de chez soi (page de contenu)	<a href="https://www.brest.fr/au-quotidien/s-informer-participer/s-informer-pres-de-chez-soi-2383.html">https://www.brest.fr/au-quotidien/s-informer-participer/s-informer-pres-de-chez-soi-2383.html</a>
Offre d'emploi	<a href="https://www.brest.fr/emplois-et-stages-de-la-collectivite/consulter-nos-offres-d-emploi/offres-d-emploi-2521/une-ou-un-agent-d-accueil-regisseur-480777.html?cHash=0c55a7cee58d0f7b05e391246f02290e">https://www.brest.fr/emplois-et-stages-de-la-collectivite/consulter-nos-offres-d-emploi/offres-d-emploi-2521/une-ou-un-agent-d-accueil-regisseur-480777.html?cHash=0c55a7cee58d0f7b05e391246f02290e</a>
Demande d'acte de naissance (le formulaire est audité dans la page 16 du relevé des non-conformités)	<a href="https://www.brest.fr/vos-demarches/effectuez-vos-demarches-en-ligne/demande-d-acte-de-naissance-2449.html">https://www.brest.fr/vos-demarches/effectuez-vos-demarches-en-ligne/demande-d-acte-de-naissance-2449.html</a>
Le budget de la ville de Brest	<a href="https://www.brest.fr/deux-institutions/les-finances/le-budget-de-la-ville-de-brest-1715.html">https://www.brest.fr/deux-institutions/les-finances/le-budget-de-la-ville-de-brest-1715.html</a>
Agenda	<a href="https://www.brest.fr/actus-agenda/agenda-2562.html">https://www.brest.fr/actus-agenda/agenda-2562.html</a>
Exposition "Trophée Jules Verne, l'extraordinaire record" (Un événement)	<a href="https://www.brest.fr/actus-agenda/agenda/agenda-2563/exposition-trophee-jules-verne-l-extraordinaire-record-15613.html?cHash=4ffb889bc74f9fda4bdf19e3326ebaa9">https://www.brest.fr/actus-agenda/agenda/agenda-2563/exposition-trophee-jules-verne-l-extraordinaire-record-15613.html?cHash=4ffb889bc74f9fda4bdf19e3326ebaa9</a>
Publications	<a href="https://www.brest.fr/actus-agenda/publications-2610.html">https://www.brest.fr/actus-agenda/publications-2610.html</a>

## RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site **www.brest.fr** pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message via <https://www.brest.fr/vos-demarches/effectuez-vos-demarches-en-ligne/contacter-nos-services-2479.html>
- Contacter le Webmaster de Brest.fr  
au 02 98 00 81 43 – [webmaster@brest-metropole.fr](mailto:webmaster@brest-metropole.fr)

## VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant :

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante :

- Écrire un message au Défenseur des droits  
(<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région  
(<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)  
Défenseur des droits  
Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07